

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR. -----
Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 18 octobre 2013.-----
Le Président, M. Luc DELIRE ouvre la séance à 10 H 00. -----
Les Secrétaires sont MM. Christophe BOMBLED et Yves DEPAS. -----

L'ordre du jour a été établi comme suit : -----
Ouverture de la séance par M. le Président. -----
Appel nominal des Conseillers. -----
Communication du Président (s'il y a lieu). -----
Mercuriale prononcée par Monsieur Denis MATHEN, Gouverneur de la Province, ayant pour
thème : *Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage....*-----
Quelques considérations sur les relations internationales des pouvoirs subordonnés. -----
Quelle légitimité ? Quels outils ? Quels enjeux ? Quels partenaires ? Pour quels objectifs ? ---
Clôture de la séance par Monsieur le Président -----

Appel nominal des Conseillers. -----
Présents : -----
Groupe M.R. : Coraline ABSIL, Christophe BOMBLED, Philippe BULTOT, Jean-Marie
CHEFFERT, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, René LADOUCE,
Arnaud MAQUILLE, José PAULET, Stéphanie THORON, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre
VUYLSTEKE.-----
Groupe P.S. : Claude BULTOT, Philippe CARLIER, Jean-Louis CLOSE, Catherine
COLLARD, Yves DEPAS, Pierre-Yves DEPAS, Eddy FONTAINE, Frédéric LALOUX,
Denis LISELELE, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Maryse ROBERT-DECLERCQ. -----
Groupe C.D.H. : Etienne BERTRAND, Michel COLLINGE, Stéphane LASSEAUX,
Geneviève LAZARON, Lionel NAOMÉ, Jean-Claude NIHOUL. -----
Groupe ECOLO : Georges BALON-PERIN, Etienne CLEDA, Laurence LAMBERT, Eric
VAN POELVOORDE. -----
Excusés : Pierre TASIAUX (CDH) -----

M. le Directeur général, Valéry ZUINEN, assiste à la réunion. -----

Monsieur le Gouverneur est introduit dans la salle et Monsieur le Président lui cède la parole
pour présenter sa mercuriale ayant pour thème : *Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau
voyage....*Quelques considérations sur les relations internationales des pouvoirs subordonnés.
Quelle légitimité ? Quels outils ? Quels enjeux ? Quels partenaires ? Pour quels objectifs ? ---

La séance est levée à 11 heures 30. -----

Pour accord au titre de rapport succinct, le 18 octobre 2013. -----

Valéry ZUINEN,
Directeur général

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 22 novembre 2013

Valéry ZUINEN,
Directeur général

Luc DELIRE,
Président